

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Chargé(e) de la mise en œuvre de la politique et de la tarification des établissements médico-sociaux Handicap	Mise à jour : 30/10/2019

Familles professionnelles	Santé	
Code RET	SAN 10 A	
Correspondances RIME	FPESCS01	
Correspondances UCANSS	O708	
Emplois types	Administrateur de santé	
Quotité	Temps plein	

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : IASS/Attaché d'administration Groupe RIFSEEP : groupe 3
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 1 an avec possibilité de renouvellement
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Niveau : 6

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE
<input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Direction de l'autonomie
POLE	Unité autonomie PH Délégation départementale 76

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de santé en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Elaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques régionales en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des difficultés spécifiques (addictions/précarité).

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 1

Planification, programmation, régulation

En lien avec le pôle organisation de l'offre médico-sociale

- Remontée des besoins pour l'élaboration, la révision du PRS et du PRIAC
- Participation à des groupes de travail régionaux
- Rédaction des cahiers des charges et instruction des projets déposés dans le cadre d'appels à projet ou appels à candidature
- Organisation des visites de conformité.

Organisation et animation territoriale de l'offre médico-sociale

En lien avec le délégué départemental

- Déclinaison territoriale du PRS volet médico-social : participation à l'élaboration de diagnostics territoriaux, analyse du positionnement des établissements/services sur le territoire, propositions d'organisation du dispositif sur le territoire, mise en réseau des acteurs, organisation des mutualisations et coopérations, participation aux instances technique de concertation
- Mobilisation et inscription des établissements/services dans l'organisation territoriale : adaptation et diversification des accompagnements.
- Référent territoire de santé : Le Havre (limites départementales)

Allocation de ressources aux établissements/services, suivi, contrôle et évaluation des établissements

- Gestion d'un portefeuille d'établissements/services

En lien avec le pôle allocation de ressource :

- Remontée des besoins, participation à la définition des critères régionaux de répartition de l'enveloppe,
- Supervision de la campagne budgétaire, du contrôle budgétaire des établissements du portefeuille
- Suivi de l'activité des établissements
- Suivi du volet RH en lien avec la direction de la qualité et de la performance : CLACT, plans d'actions RPS, diagnostics sociaux...
- Conseil technique aux établissements/services
- Analyse des rapports d'évaluation interne, externe du portefeuille des établissements/services

Conventionnement des établissements du portefeuille

* *En lien avec les pôles allocation de ressources et organisation de l'offre médico-sociale :*

- Instruction, négociation, rédaction, suivi et évaluation des établissements dans le cadre des CPOM
- Conseil technique aux établissements

Prévention de la maltraitance, inspections

En lien avec le pôle évaluation des prestations médico-sociales

- Suivi des plaintes et des signalements instruits avec l'équipe chargée du traitement des signalements et plaintes basée à la DD 27 et la mission inspection contrôle (MIC) pour les établissements/services du portefeuille
- Participation aux inspections
- Suivi des établissements/services après inspections du portefeuille
- Informations sur les bonnes pratiques en lien avec le pôle évaluation des prestations médico-sociales

Dispositif situations critiques

- Participation au dispositif situations critiques suivant la procédure régionale définie

L'ensemble des missions est mené en binôme avec un référent établissements

Activités annexes :

- Evaluation des directeurs d'établissements publics
- Participation au recrutement des directeurs des ESMS publics du portefeuille
- Participation aux astreintes administratives

Interlocuteurs et partenaires :

- Services du Conseil départemental 76, établissements et services médico-sociaux, partenaires institutionnels

Liens hiérarchiques :

- Responsable du pôle Organisation de l'Offre Médico-sociale et adjoint au directeur, Directeur de l'autonomie

Liens fonctionnels pour l'animation territoriale

- Délégué départemental

Spécificités du poste / contraintes :

Déplacements à prévoir

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel, administratif, économique, social et technique		X		
Connaissance de la politique nationale et régionale en faveur des personnes handicapées		X		
Connaissance de la réglementation concernant les personnes handicapées et les ESMS		X		
Droit et Réglementation		X		
Règles de gestion budgétaire et comptable		X		
Compétences en matière de démarche projet		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		
Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes		X		
Capacité à conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables		X		
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes		X		
Organiser la veille stratégique à partir des problématiques identifiées				
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux		X		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence		X		
Travailler en complémentarité avec les Délégations départementales		X		
Contextualiser et problématiser ses interventions, élaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Réaliser un diagnostic et une analyse d'une situation donnée		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Avoir le sens de la diplomatie/médiation		X		
Faire preuve d'autorité et de leadership		X		
Autonomie et sens de l'initiative		X		
Gérer des situations conflictuelles		X		
Rendre compte		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		

CONTACTS
Pôle Développement RH 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61 ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr
DATE D'ECHEANCE
Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour le 29 juin 2020 au pôle Développement RH – E-mail : ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr